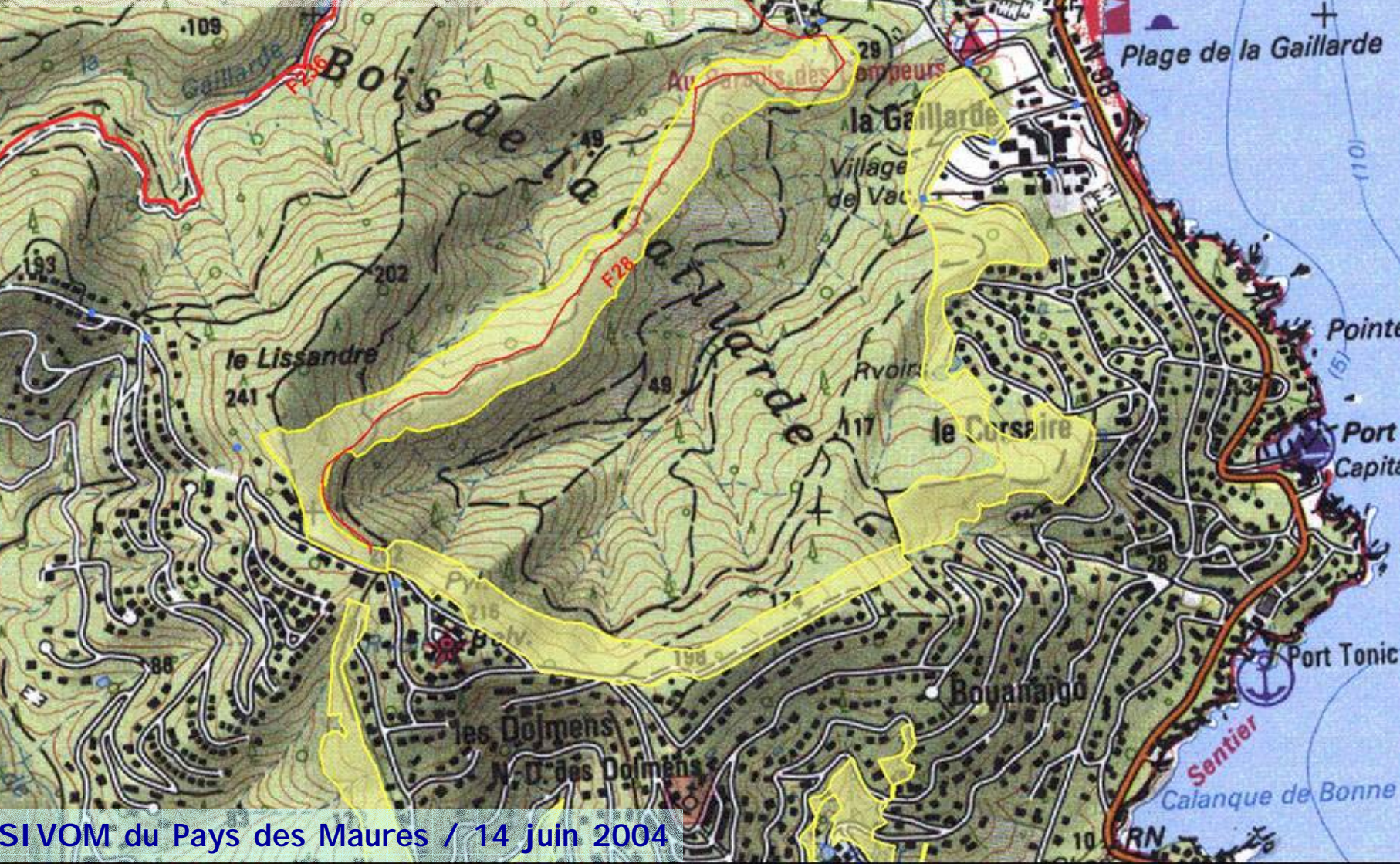


# Interface de la GAILLARDE

*Commune de Roquebrune-sur-Argens*





Dernier entretien de l'interface :  
Juillet 2003, sur une végétation de 3 ans.





Problème dans la zone des 50 mètres :

- > Débroussaillage obligatoire non réalisé
- > Des "poches de végétations" persistent



Zone d'interface entretenue par le SIVOM.

Dans ces zones, chaque propriétaire a reçu un devis pour réaliser ses travaux de débroussaillage obligatoire.

*Sur cette interface, 10 propriétaires ont été concernés, pour une surface moyenne de 1210 m<sup>2</sup>/hab. et un coût moyen de 181,5 € (0,15 € le m<sup>2</sup>). Les travaux et la maîtrise d'œuvre sont assurés par le Sivom du Pays des Maures.*